

NOS GRAVURES

Le général Changarnier

(De la France Illustrée)

Le général Changarnier, le vaillant soldat des guerres d'Afrique, s'est éteint le mercredi 14 février, dans le petit appartement qu'il occupait à l'entre-sol, rue de la Baume, No. 9.

Nicole-Anne-Théodule Changarnier naquit à Autun, le 26 avril 1793. Il sortit en 1815 de l'école de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant, et fut incorporé comme simple garde dans l'une des compagnies privilégiées des gardes du corps de Louis XVIII. Il fit comme lieutenant au 60^e de ligne la campagne d'Espagne, et fut nommé capitaine le 9 octobre 1825.

En 1830, il faisait partie du régiment de la garde royale. Envoyé en Afrique, il prit part à l'expédition de Mascara dans le 2^e léger. Il se signala comme chef de bataillon dans la première expédition de Constantine en couvrant, avec une poignée de soldats, la retraite de l'armée. Dans ce moment si grave et si difficile—dit le rapport officiel—M. le commandant Changarnier (du 2^e léger) s'est couvert de gloire et s'est attiré les regards et l'estime de toute l'armée; presque entouré par les Arabes, chargé vigoureusement et perdant beaucoup de monde, il fit faire halte à sa troupe et la forma en carré au moment où il était vivement assailli. "Soldats! leur cria-t-il, c'est assez reculer; ils sont quatre mille; vous êtes quatre cents, la partie est égale!" Puis il fit pousser à son bataillon électrisé deux cris de *vive le roi!* et les Arabes intimidés ayant fait demi-tour à vingt pas du 2^e léger, un feu de deux rangs, à bout portant, couvrit d'hommes et de chevaux trois faces du carré."

Le 25 janvier 1837, il fut nommé lieutenant-colonel. Grâce aux services qu'il rendit dans plusieurs expéditions, notamment dans celle des Portes-de-Fer, il reçut la croix de la Légion d'honneur, et fut nommé colonel du 2^e léger. Il fut fait maréchal de camp le 21 juin 1840, après l'expédition de Mouzaïa; général de division le 3 août 1845. C'est des mains de M. le duc d'Aumale, alors gouverneur de l'Algérie, qu'il reçut le commandement de la division d'Alger.

En 1848, le général Changarnier revint en France, fut nommé le 5 juin à l'Assemblée constituante, et fut élu l'année suivante à la Législative par trois départements. Il reçut, quelque temps après, le commandement en chef de la garde nationale, et, après l'élection du 10 décembre, celui des troupes de la 1^{re} division militaire.

Exilé après le 2 décembre 1851, Changarnier se retira en Belgique pour ne rentrer en France qu'après l'amnistie du 15 août 1859. Jusqu'en 1870, le général se tint complètement à l'écart. On sait avec quel désintéressement, lors de nos premiers désastres, il vint mettre son épée au service de la France, et la part qu'il prit au siège de Metz et aux douleurs de la capitulation. Citons à ce propos l'anecdote suivante :

Le 1^{er} septembre 1870, l'armée bloquée dans Metz avait tenté de faire une trouée au nord de cette place pour donner la main aux troupes de MacMahon qui s'avançaient par la vallée de la Meuse. Vigoureusement mitrillés par l'artillerie du 3^e corps, les Allemands qui occupaient les hauteurs de Noisseville et de Servigny perdent contenance et commencent à se débander. "Allons, mon cher maréchal, dit alors Changarnier au maréchal Leboeuf, commandant le 3^e corps, il faut attaquer; faites-moi entendre encore une fois mon vieux refrain d'Afrique." La charge bat alors sur toute la ligne, et nos troupes s'avancent à la baïonnette. Le vieil Africain les précède, l'épée au poing; mais son cheval, jeune et ardent, effrayé par le bruit de la bataille, bondit de tous côtés, et la main de son cavalier, affaiblie par l'âge, ne peut le guider sûrement. "Maréchal des logis, cria-t-il alors à un jeune sous-officier de dragons, M. de C. . . , son

porte-banion, prenez mon cheval par la bride et maintenez-le tête à l'ennemi." Et le général, guidé de cette manière, arriva le premier sur la position conquise, rappelant le vieux roi Jean de Bohême à la bataille de Crécy, lequel, ayant perdu la vue, avait fait attacher sa monture entre les chevaux de deux de ses chevaliers et s'élançait ainsi au fort de la mêlée.

Lors de l'armistice, le général Changarnier fut élu, le 8 février 1871, à l'Assemblée nationale par quatre départements, et opta pour celui de Saône-et-Loire. Il prit une grande part aux négociations politiques de la fusion et fit partie de la commission des neuf. Au mois de décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible le septième sur la liste présentée par l'Assemblée nationale.

Le général Changarnier fut un patriote dans le meilleur sens du mot. Et si l'on a pu discuter ses capacités politiques, on n'a jamais mis en doute la sincérité de ses convictions, la fermeté de ses principes et l'ardeur de son dévouement aux intérêts du pays.

Ces titres suffirent pour lui assurer une place glorieuse dans l'histoire contemporaine de la France.

CHANGARNIER

J'ai aimé cet homme. Il eut le cœur haut, l'âme fière. Au moment où faiblait la nation entière. Sous l'égoïsme affreux des partis déchainés. Comme Hoche, Mareeun, Kléber, les grands aînés. Dont la gloire par rien ne fut jamais flétrie. Il eut un dévouement très-simple à sa patrie.

Il fut Français. Jadis, quand il avait vingt ans. Le cœur illuminé par ces jours éblouissants Où Bonaparte avait écrit son épopée. N'ayant d'autre fortune à lui que son épée. Il partit pour l'Afrique à prendre le devoir. Ce qu'il fit, chacun de nous l'a pu savoir: Un seul trait de sa vie eût mérité nos larmes. Vous vous le rappelez, ce glorieux fait d'armes. Qui le saisit d'un coup dans son obscurité. Pour le jeter vivant à la postérité? Chacun désespérait. L'armée était perdue. La voix aînée des chefs n'était plus entendue. La hideuse panique avait pris le plus fort. Et l'on ne comptait plus sur rien, que sur la mort! Des Arabes mettant des Français en retraite! Changarnier ne put pas accepter la défaite. Quand tous pliaient, soldats, officiers, généraux. Ce chef de bataillon fut trois jours un héros. C'est pourquoi j'ai voulu hautement le défendre!

Les hommes de ce temps, toujours prêts à descendre. Ne se souvenaient plus des choses du passé; En proie à je ne sais quel délire insensé. Ils vont, injuriant tout ce que l'on vénère. Est-ce que ce pays, à présent, dégoûte? Et baisse, qu'on le voie à ce point éperdu De ne pas conserver le respect toujours dû A qui s'est bien conduit, quand d'autres furent lâches!

Il fut religieux. Parmi les grandes tâches D'aujourd'hui, je n'en sais plus une en vérité Qui puisse servir mieux la pauvre humanité. Et cependant on vient profaner cette tombe. Le lendemain du jour où ce vieillard succomba. Quand son corps n'a pas en le temps de refroidir! Eh! quoi, lorsqu'une fleur n'a pu même grandir Dans la terre encore fraîche où Changarnier sommeille. Avant la violette et la rose vermeille. L'injure arrive avec son cortège infamant!

Faut-il croire, devant un tel déchainement. Que la tombe où tu dors, ô créature humaine, Avant même les fleurs fasse pousser la haine!

On ose reprocher à ce noble soldat D'avoir du supporter le sort d'un coup d'Etat. On lui dit: "Vous n'étiez point là lorsque l'armée... Se battait à travers les neiges de Crimée... Vous désertiez alors le poste du danger!... Voilà ce qu'on lui dit en croyant l'outrager! Mais qui donc l'a jeté dans cet exil sublime?"

Qui de vous on de lui fut coupable du crime? S'imaginez-vous pas tout ce qu'il a souffert. Lui, l'ancien d'Algérie et des Portes-de-Fer. Lui de qui notre Afrique obtint sa délivrance. En songeant qu'on allait combattre pour la France. Et qu'il n'y serait pas, et qu'il resterait seul. Connu dans son exil comme dans un liceul!

Il ne sera pas dit, ô soldat, dans l'histoire. Qu'un poète n'ait pas défendu ta mémoire! Je suis là, moi, jaloux du rôle que j'ai pris. Va, tu peux supporter leurs impuissants mépris. L'outrage n'est jamais une chose qui tue. Et c'est un piédestal qui grandit la statue! Catholique et Français, tu méritais deux fois Que pour te saluer j'élevasse la voix. Je le fais, et tout haut, et sans craindre personne! L'hommage mérité que la France te donne. Qu'importe si d'aucuns ont voulu l'amoindrir! Ils n'ont pu empêcher de vivre et de mourir. En homme ayant rempli très-noblement sa tâche. Qu'on laisse dire! Il n'est rien de mieux, que je sache. Et je souhaite à ceux dont je viens de parler D'avoir des serviteurs pouvant te ressembler!

ALBERT DELPIT.

Cham

Nos lecteurs connaissent le spirituel caricaturiste Cham, le héros de la petite presse parisienne. On sait que son nom véritable est M. le comte de Noé. Cham vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nous empruntons à un journal français la notice suivante sur sa vie :

Cham est né le 26 janvier 1819, à Paris (place Beauvau). Il n'était pas encore connu... cette année-là, que sous son vrai nom d'Amédée de Noé. Ce n'est que trente ans plus tard qu'il commença à rendre cé-

lèbre le pseudonyme dont il signe ses dessins. Et, pour le dire en passant, le Cham de la Bible, fils de Noé, lui aussi, avait bon besoin de prêter son nom à un galant homme qui est, par surcroît, un artiste de grand talent; c'est une sorte de réhabilitation.

La famille paternelle du comte de Noé est originaire de Béarn et a suivi la fortune de Henri IV, en venant prendre pied à Paris. Sa mère était Anglaise. Aussi y a-t-il en lui, et comme posé par une main de fée, de la verve méridionale, de l'humour britannique et de la gaieté parisienne. Son esprit est l'essence exquise qui résulte du mélange de ces trois éléments.

Après s'être préparé (très-sérieusement) à l'École polytechnique, Cham tourna bride un beau matin, et entra dans l'atelier de Paul Delaroche. Il reçut aussi d'excellents conseils de Charles et d'Eugène Lamy.

C'est vers 1846 qu'il fit appel au public, et depuis ce temps il a jeté par milliers ses créations exhalantes dans les recueils les plus en vue; on en trouve à toutes les pages de la collection du *Charivari*, dans tous les volumes du *Monde Illustré*, dans un nombre infini de livres, d'albums, d'albums, partout enfin.

Il a signé aussi plusieurs pièces de théâtre d'une gaieté intense, telles que :

Le serpent à plumes (avec de la musique de Leo Delibes); *le Myosotis* (partition de Ch. Lecoq); *Poterie!* qui était la parodie de *Patrie!* de M. Sardou; et *un Matin au mois*, "pièce avec écurie et remise," jouée au Palais-Royal par Gil-Péres, Lhéritier, Luguet et Mlle Reynold.

Si nous étions de ces biographes dont le métier est de percer avec une vrille le mur de la vie privée, nous dirions que Cham cherche ses sujets de dessin en se promenant dans son jardin de la rue Nolley; qu'il les exécute ensuite en se tenant debout devant un pupitre très-haut sur pieds; qu'il aime de prédilection la musique; qu'il a horreur du tabac; qu'il est membre actif de la Société protectrice des animaux; qu'il protège particulièrement son chien Joko; que l'hiver il est accablé d'engelures; que son voyage préféré est Boulogne-sur-Mer, surtout depuis que Bade est rayé de la carte des touristes français; que... mais ne poussons pas plus loin l'indiscrétion.

Enfin, le gouvernement a reconnu que dans une société dont l'humour s'assombrit de jour en jour, un des hommes les plus utiles qui soient devait être celui qui y maintenait la joie, autrement la santé de l'esprit d'où découle tant de bienfaits divers.

Et Cham vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. L***

Les Carrières de Montréal

Les étrangers qui visitent Montréal sont frappés par l'aspect de ses édifices, qui ont un air de solidité et de grandeur qu'on ne voit dans aucune autre ville du continent. En effet, à part New-York, il n'y a pas une seule ville, dans toute l'Amérique, qui soit aussi bien bâtie que Montréal. La pierre qui sert à nos constructions est toute extraite des carrières de la montagne, dans les limites mêmes de la cité. Ces carrières sont inépuisables, et les moyens de transport sont des plus faciles. Notre gravure représente une des carrières de la montagne, qui fournissent les matériaux de construction à toute la ville et qui donnent constamment du travail à des milliers d'ouvriers.

Le phare de Métis

Ce phare est situé à l'extrémité de la pointe Métis, sur la côte de la Gaspésie, dans le bas du fleuve St. Laurent. Sa construction ne date que de trois ans. C'est le gouvernement fédéral qui l'a fait bâtir, en même temps que plusieurs autres phares dans cette partie du fleuve. Il est haut de quarante pieds. Cet endroit était célèbre autrefois par les nombreux naufrages qui y eurent lieu. A droite, on voit le manoir seigneurial, et à gauche, on aperçoit le clocher de l'église de Métis.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

Les échos de la Chambre des Communes ont dû être fort étonnés, il y a quelques jours, d'avoir à répéter les sons d'un instrument qui n'a pas l'honneur, d'ordinaire, de se faire entendre en si hauts lieux. Il s'agit, en effet, de la guimbarde, musique chère à tous les gavochoes canadiens, qui la désignent sous les noms vulgaires de *bombard* ou de *troupe*; ni plus, ni moins. Au beau milieu d'une séance des plus sérieuses, et pendant qu'un orateur de l'opposition se livrait à une charge convaincue contre le gouvernement, le son insolite de la guimbarde se fit entendre tout à coup, en arrière des banes ministériels, du côté droit de la salle, au fond. On conçoit l'effet que dut produire cet événement inattendu, en plein débat politique. C'est un de ces incidents qui viennent de temps à autre égayer les acteurs et auditeurs de la scène parlementaire.

Il paraît, néanmoins, que ce n'est pas la première fois que pareille aventure arrive à Ottawa. La *Minerve*, qui en veut toujours à M. Cauchon, prétend, à ce propos, que c'est au président du Conseil que revient tout le mérite de cette idée lumineuse, et qu'il a lui-même introduit la guimbarde, pour la première fois, sur le théâtre fédéral, en 1874, lors de l'avènement du ministère actuel. Elle affirme que M. Cauchon s'est alors servi de cette arme de guerre d'un nouveau genre pour agacer et troubler les orateurs de l'opposition dans leurs opérations. Elle le pose par conséquent en *maître*, en professeur de guimbarde, en disant qu'il a passé son instrument favori à de jeunes virtuoses, depuis que sa dignité de ministre et sa position préminente, au premier rang de la droite ne lui permettent plus d'en jouer lui-même sans manquer aux convenances et à la gravité qui sied à un membre du cabinet.

La législature du Nouveau-Brunswick, qui a déjà fait ses preuves en ce qui concerne le fanatisme et la haine de tout ce qui est catholique et français, vient, encore une fois, de refuser à nos compatriotes acadiens une faveur, ou plutôt un droit. Les Acadiens-français forment environ un quart de la population du Nouveau-Brunswick. Ils appartiennent, pour la plupart, à la classe agricole. Ils ont demandé récemment à la Chambre une chose bien simple et bien facile, que le rapport de l'agriculture, qui les intéresse plus que toutes les autres classes de la population, fut publié, dorénavant, dans les deux langues, en anglais et en français. Cette demande si juste et si modeste a été repoussée par le gouvernement de Frédéricton et par la majorité anglaise et protestante de la Chambre.

Ce vote est une digne continuation de la conduite tenue jusqu'ici par la majorité du Nouveau-Brunswick. Ces gens ne paraissent pas avoir le moindre sentiment de la position qui a été faite, par l'établissement de la Confédération, aux différents groupes nationaux et religieux qui composent la nouvelle nation. Ils semblent n'avoir aucune idée des devoirs que cette position impose à chacun. Il en est d'une confédération de peuples divers, comme d'une association d'individus, qui ne peut se maintenir que par les concessions mutuelles et l'esprit de charité réciproque. L'exemple de leurs voisins de Québec devrait pourtant faire comprendre aux Anglais protestants du Nouveau-Brunswick que nos co-religionnaires de là-bas peuvent réclamer les mêmes avantages que possède ici la minorité protestante et anglaise.

La presse américaine commence à porter quelque attention aux événements de notre scène politique. Le *Herald* de New-York a envoyé pour la première fois, cette année, un correspondant spécial à Ottawa pour le temps de la session. Ce journal, le plus important des États-Unis, publie chaque jour un compte-rendu des séances du parlement fédéral. Une autre feuille, le *Free Press*, du Détroit, est aussi représentée par un *rapporteur* parlementaire d'un nouveau genre: c'est une dame, du nom de V. Woods. La première apparition de ce correspondant féminin dans la tribune des journalistes a fait sensation à Ottawa.

La seule discussion importante à la Chambre des Communes, pendant la dernière semaine, a été celle du tarif. La motion de Sir John n'a pas encore été soumise au vote. L'amendement de M. Wood, en faveur de la protection, a été rejeté par 109 voix contre 78. Le gouvernement a eu une majorité de 31. La Chambre était presque au complet. C'est le premier vote de parti de la session. A. G.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur* Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centimes. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.